

FASKEN

Traçons l'avenir

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 24 février 2023
N° de dossier : 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 41^e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017 - Étape E
Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives
à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable

Chère Consœur,

En réponse à la lettre procédurale de la Régie de l'énergie (« **Régie** ») du 20 février 2023 (A-0437) dans le cadre du dossier R-4008-2017, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (« **FCEI** ») informe par la présente la Régie de son intérêt à participer à l'examen de l'Étape E du présent dossier, incluant les modifications proposées à l'article 11.1.3.5.5 des CST.

Conformément à cette même lettre procédurale, veuillez trouver ci-joint la liste des sujets d'intervention et le budget de participation de la FCEI relativement à l'examen de l'Étape E.

Enfin, le soussigné informe la Régie de son indisponibilité pour une audience les 13 et 23 mars 2023.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Consœur, nos cordiales salutations.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Jean-Philippe Therriault

Jpt/dd

p.j.

